

Association vaudoise des archivistes

12^{ème} rapport d'activité 2010

Octobre 2011

Couverture : Photo des Archives communales de Morges

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse de l'Association :

Association vaudoise des archivistes
Case postale 51
CH-1001 Lausanne

www.archivistes.ch

ava@archivistes.ch

CCP : 60-377052-4

Cotisations

- Membre individuel Fr. 30.-- par an
- Membre collectif et Institution Fr. 90.-- par an
- Membre étudiant / chômeur Fr. 20.-- par an

Rapport d'activité 2010

Table des matières

• Informations générales	1
• Table de matières	2
• « Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ? »	3 - 4
• Membres du comité	5 - 6
• Membres de l'Association au 31.12.2010	7 - 12
• Rapport d'activité 2010	13
• Comptes 2010 et rapport du trésorier	14 - 15
• Budget 2012	16
• Un manuel pour classer les documents dans nos communes	17 - 18
• Dépôt des archives communales de Morges : un bâtiment au passé et au futur	19 - 21
• Yverdon-les-Bains : un dépôt pour les biens culturels	22 - 23
• Bulletins d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	24
• Bulletins de commande	25

CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,

CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :

- ❖ soutenir les archivistes professionnels ou non-professionnels œuvrant dans des cadres institutionnels différents en leur offrant une tribune d'expression et d'échanges
- ❖ sensibiliser les détenteurs d'archives aux défis inhérents à la sauvegarde et à la connaissance de notre mémoire
- ❖ diffuser une image avantageuse de la profession et promouvoir le statut des archivistes
- ❖ susciter des manifestations visant à mettre en valeur les fonds d'archives

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES

REPLIT CES OBJECTIFS EN

PARFAITE COMPLEMENTARITE AVEC

CEUX DEFENDUS PAR L'ASSOCIATION DES

ARCHIVISTES SUISSES, LES ARCHIVES COMMUNALES ET

LES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

❖ AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

❖ AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

❖ AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

❖ AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER

À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC

LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX

QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER

LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Ch. du Banc-Vert 5A
1110 Morges

Tél. 021 828'04'16
Fax 021 828'04'15
courriel : archives@morges.ch

Vice-présidente

Mme Cristina Bianchi

Archives de la Ville de Pully
Av. du Prieuré 2
Case postale 63
1009 Pully

Tél. 021 721'35'36
Fax 021 721'31'15
courriel : cristina.bianchi@pully.ch

Trésorier

M. Frédéric Sardet

Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
1004 Lausanne

Tél. 021 315'21'21
Fax 021 315'21'20
courriel : frederic.sardet@lausanne.ch

Membres

M. Eloi Contesse

Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 316'37'11
Fax 021 316'37'55
courriel : eloi.contesse@vd.ch

Mme Catherine Guanzini

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423'62'10

courriel :

catherine.guanzini@yverdon-les-bains.ch

Mme Nadia Roch

Cinémathèque suisse
Allée Ernest-Ansermet 3
Case postale 5556
1003 Lausanne

Tél. 021 315'21'85

Fax 021 315'21'89

Tél. mardi et jeudi : 021 863'03'69

courriel : nadia.roch@cinematheque.ch

Secrétariat et comptabilité :

Mme Ruth Liniger
Route du Pavement 117
1018 Lausanne

Tél. : 021 647'12'05

courriel : rliniger@citycable.ch

Membres de l'Association au 31 décembre 2010

Membres collectifs (20 Institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, Mme Maria Costa, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, M. Patrice Tschopp, rue de la Tour 14, CP, 1950 Sion 2
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, Brunngasse 60, 3011 Bern
- Association vaudoise des secrétaires municipaux AVSM, M. Christian Richard, Greffe municipal, 1853 Yverne
- Cinémathèque Suisse, Centre d'archivage, CP 5556, 1002 Lausanne
- DATAREC S.A., Mme Eveline Hasler, ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- Établissement cantonal d'Assurance ECA, M. Jérôme Frachebourg, av. du Général-Guisan 56, 1009 Pully
- Glossaire des patois de la Suisse romande, M. Henri Chevalley, av. DuPeyrou 6, 2000 Neuchâtel
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Séverine Allimann, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée Suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, 1800 Vevey
- Musée olympique, Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne
- Nestec S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- Secur'Archiv S.A., M. Vincent Bruat, 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Université de Lausanne, Service des Archives, M. Olivier Robert, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (153 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Arzier	rue du Village 22	1273 Arzier-le-Muids
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12	1170 Aubonne
- Commune de Bassins	place de la Couronne	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Belmont-sur-Lausanne	rte d'Arnier 2, CP 64	1092 Belmont-sur-Lausanne
- Commune de Bercher	pl. du Collège 14, CP 10	1038 Bercher
- Commune de Bettens	ch. Neuf 1	1042 Bettens
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	rue des Oches 5, CP 171	1807 Blonay
- Commune de Bogis-Bossey	ch. de la Pinte 2	1279 Bogis-Bossey
- Commune de Bougy-Villars	pl. de l'Ancienne-Eglise 5	1172 Bougy-Villars
- Commune de Boussens	Grand'Rue 1	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	r. Roger de Lessert 10, CP 34	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	Le Collège	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	L'Oujonnet	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny/Lausanne	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	Au Collège	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	Maison de Commune	1424 Champagne
- Commune de Chardonne	rue du Village 19, CP 31	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron	Saint-Denis	1148 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chevroux	Case postale	1545 Chevroux
- Commune de Chésérax	rue du Vieux-Collège	1275 Chésérax
- Commune de Chigny	rue des Vignerons 3	1134 Chigny
- Commune de Coinsins	rue des Fontaines	1267 Coinsins
- Commune de Colombier	place du Village	1114 Colombier (VD)
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Concise	Case postale 102	1426 Concise
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles/Payerne	rue du Collège 5, CP 34	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1	1023 Crissier
- Commune de Croy	rue des Fontaines 12	1322 Croy
- Commune de Cuarnens	rte de l'Isle 2	1148 Cuarnens
- Commune de Cudrefin	Grand Rue 2, CP 1011	1588 Cudrefin
- Commune de Cugy	rue du Village 13, CP 23	1053 Cugy
- Commune de Cully	rte de Lausanne 1	1096 Cully
- Commune de Daillens	Rue J.-Villard Gilles 3	1306 Daillens
- Commune de Denges	Ancien Collège	1026 Denges
- Commune de Duillier	Case postale 29	1266 Duillier

- Commune de Dully	Centre communal	1195 Dully
- Commune d'Echallens	place du Château 4, CP 11	1040 Echallens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos, CP 133	1024 Ecublens
- Commune d'Epesses	Le Collège	1098 Epesses
- Commune d'Essertines/Yverdon	Maison de Commune	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège	1262 Eysins
- Commune de Faoug	Collège	1595 Faoug
- Commune de Fey	Rue de l'Ancien Four	1044 Fey
- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Genolier	place du Village	1272 Genolier
- Commune de Gimel	Administration communale	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns-la-Ville	Maison de Commune	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandcour	Case postale 35	1543 Grandcour
- Commune de Grandvaux	Grand'Rue 1	1091 Grandvaux
- Commune de Granges-près-Marnand	rue du Collège, CP 52	1523 Granges-près-Marnand
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jongny	rte de Châtel-St-Denis 38, CP	1805 Jongny
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de Juriens	Le Collège	1326 Juriens
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 144	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de L'Abbaye	Rte de l'Hôtel-de-Ville 14	1344 L'Abbaye
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Lavigny	Maison de Commune	1175 Lavigny
- Commune de Le Mont-sur-Lausanne	rte de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Le Vaud	Case postale 31	1261 Le Vaud
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	Le Château	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	rue de l'Hôtel-de-Ville	1522 Lucens
- Commune de Lully	Maison de Commune	1132 Lully
- Commune de Lussy-sur-Morges	Au Pré Piguet	1167 Lussy-sur-Morges
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	pl. du Tilleul	1261 Marchissy
- Commune de Mauborget	Maison de Commune	1453 Mauborget
- Commune de Mex	rue du Temple, CP 33	1031 Mex
- Commune de Mézières	rue du Général-Guisan	1083 Mézières
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	Administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montherod	Le Collège	1174 Montherod
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Montricher	Case postale	1147 Montricher
- Commune de Mont-sur-Rolle	rte du Château 1, CP 68	1185 Mont-sur-Rolle

- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP395	1110 Morges 1
- Commune de Morrens	pl. du Village 1	1054 Morrens
- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège	1845 Noville
- Commune de Nyon	pl. du Château 3	1260 Nyon
- Commune d' Ollon	Bâtiment administratif	1867 Ollon
- Commune d' Ormont-Dessus	rue de la Gare	1865 Les Diablerets
- Commune de Palézieux	Case postale 35	1607 Palézieux
- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville, CP 112	1530 Payerne
- Commune de Penthalaz	Place Centrale 5	1305 Penthalaz
- Commune de Poliez-le-Grand	Bâtiment communal	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23, CP 96	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	rte de Cossonay 40	1008 Prilly
- Commune de Provence	Administration communale	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Rances	rue du Collège	1439 Rances
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Riex	rue Th. Bosshard 3	1097 Riex
- Commune de Roche	Les Saulniers	1852 Roche
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	Hôtel de Ville	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4, CP 136	1073 Savigny
- Commune de Sévery	Le Record Chauvet	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	Maison du Talent	1040 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Bâtiment administratif	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	Hôtel de Ville, rue Neuve 10	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	Bâtiment communal	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47, CP	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château 2	1036 Sullens
- Commune de Thierrens	Collège primaire	1410 Thierrens
- Commune de Trélex	pl. de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Grand-Rue 26	1436 Treycovagnes
- Commune de Valeyres-Montagny	rue de la Butte	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	Maison de Commune	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaultion	Maison de Commune	1325 Vaultion
- Commune de Vaux-sur-Morges	Le Collège	1126 Vaux-sur-Morges
- Commune de Vevey	Hôtel de Ville, CP 180	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1040 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villars-Tiercelin	Maison de Commune	1058 Villars-Tiercelin
- Commune de Villars-sous-Yens	pl. de l'Église	1168 Villars-sous-Yens
- Commune de Villeneuve	Case postale 16	1844 Villeneuve

- Commune de Villette (Lavaux)	rue du Village 2	1091 Aran
- Commune de Vufflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vufflens-la-Ville
- Commune de Vulliens	Administration communale	1085 Vulliens
- Commune de Vullierens	rue de l'Eglise	1115 Vullierens
- Commune de Yens	chemin de la Poste 2, CP 38	1169 Yens
- Commune d' Yverdon-les-Bains	Hôtel de Ville, CP 355	1401 Yverdon-les-Bains
- Commune d' Yvonand	av. du Temple 8	1462 Yvonand
- Commune d' Yvorne	La Grappe	1853 Yvorne

Membres individuels (87)

- Altenburger-Hasani Joëlle	- Feihl Olivier
- Althaus Dominique	- Filippozzi Lorraine
- Aubert Jean-Luc	- Freymond Pierre
- Bally Daniel	- Frochaux Pierrette
- Bardel Philippe	- Geiser Anne – Cabinet des médailles
- Béguelin Marcel	- Gilliéron Christian
- Benoit Sarah	- Gisler Anne-Marie
- Bize Philippe	- Grange Didier
- Bourban-Mayor Elisabeth	- Grodecki Christophe
- Brusau Duruz Carine	- Grote Michèle
- Burgy François	- Groux Samuel
- Bussard Fernand	- Guanzini Catherine
- Busset Mary-Claude	- Guignard Henri-Louis
- Buxcel Emile	- Guignet Janine
- Calisto Acacio	- Guillain Hervé (Archives CHUV)
- Carruzzo Sabine	- Guillot Vincent
- Chapuis Simone	- Guisan Marjolaine
- Chapuisat Jean-Pierre	- Guisolan Jérôme
- Chetelat Norbert	- Hausmann Germain
- Claudet René	- Humbert Madeline
- Contesse Eloi	- Jacot Jean-François
- Cosandey Roland	- Kupfer Maurice
- Coutaz Gilbert	- Lavanchy Lisane
- D'Amico Daniel	- Le Comte Guy
- De Icco Fabrice	- Lüthi-Graf Evelyne
- de Mulinen Pascale	- Magnin Eric
- de Tschärner Emmanuel	- Maillard Jean-Pierre
- Denebourg Hélène	- Mottier Jacques
- Depoisier Michel	- Nicod Jean-Marc
- Dessonnaz Jean-Daniel	- Parrat René
- Develey Yvette	- Pflug Léopold
- Dubath Jean-Yves	- Pictet Robert
- Ducraux Louis	- Piguet Lucien
- Duruz Olivier	- Pillet-Will Thierry
- Emery Yvette	- Raymond Denyse
- Favez Pierre-Yves	- Renaud Rémi
- Favre Jacqueline	

- Renevier Laurent Christian
- Reymond Pierre-André
- Riolo Charles C.
- Roch Nadia
- RoCHAT Rémy
- Rohr Salomé
- Rossel Patrice

- Rugg Marcel
- Spitale Erard Muriel – mse Conseil
- Steudler Brigitte
- Tâche Fabienne
- Tissot Laurent
- Voruz Serge
- Würger André

Membres étudiants/chômeurs (1)

- RoCHAT Loïc

Membre d'honneur (1)

† M. Eugène Egger, membre fondateur et membre d'honneur, est décédé le 29 septembre 2011.

Une Institution, deux communes ainsi que deux membres individuels ont rejoint notre association en 2010.

Une Institution, 2 membres individuels et un membre étudiant ont quitté l'association.

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions :	20
Membres collectifs, communes :	153
Membres individuels :	87
Membre d'honneur :	1
Membres étudiants/chômeurs :	1
	—
Total membres au 31 décembre 2010	262
=====	===

- (au 30.06.2001 = 250 membres)
- (au 25.05.2002 = 256 membres)
- (au 14.06.2003 = 254 membres)
- (au 31.12.2004 = 260 membres)
- (au 31.12.2005 = 264 membres)
- (au 31.12.2006 = 267 membres)
- (au 31.12.2007 = 268 membres)
- (au 31.12.2008 = 260 membres)
- (au 31.12.2009 = 261 membres)

Rapport d'activité 2010

En 2010, le comité s'est réuni à 6 reprises.

A l'occasion de l'assemblée générale du 18 juin 2010, l'AVA a organisé une demi-journée sur la Protection des biens culturels. Mme Fabienne Hoffmann, cheffe d'office, a fait une présentation générale sur l'organisation et le fonctionnement de la PBC. Les participants ont été informés qu'une nouvelle liste des communes susceptibles de recevoir un subside a été établie. Deux archivistes, C. Guanzini, à Yverdon-les-bains et Andrea Pyroth, à Aigle, Ollon et Bex, ont expliqué comment elles ont utilisé les subsides reçus pour un travail d'inventaire d'archives. Le capitaine de PC Damien Cuhe, de la région Lausanne-Est a présenté un cas de gestion de catastrophe lors de l'inondation des archives communales de Paudex.

Au mois de septembre s'est déroulé le cours annuel de paléographie conduit par Mme Karine Crousaz, maître assistante à l'Université de Lausanne, section histoire. Elle a choisi de présenter le système abrégatif ainsi que les écritures des 16^e et 17^e siècles.

Lors de la dernière assemblée, il avait été annoncé que le comité souhaitait donner aux communes un outil pratique et simple sur l'organisation et la gestion de leurs documents courants et leurs archives intermédiaires et que l'aide d'une professionnelle (Mme Salomé Rohr) avait été sollicitée pour rédiger un texte sur ce sujet. Ce travail effectué en 2009 s'est poursuivi en 2010. Le groupe de travail s'est ainsi réuni à plusieurs reprises pour des travaux de relecture afin que le guide corresponde au mieux à la réalité et au besoin des petites et moyennes communes vaudoises. Ce manuel de Records Management est enfin prêt et il sera présenté après la partie officielle.

En 2010, l'AVA a soutenu deux publications. Une subvention de Fr. 2000.-- a été versée à :

- l'Association du Livre du Millénaire de Cudrefin qui a édité l'ouvrage « Ces gens qui ont fait Cudrefin »
- le même montant a été alloué pour la publication du premier volume de la série intitulée « Les sciences de l'information: théorie, pratique et méthode ». Cette série regroupe les dix meilleurs travaux de master de la volée 2006-2008, travaux réalisés dans le cadre du Programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie sciences de l'information. Ce programme de formation continue est proposé conjointement par les Universités de Berne et de Lausanne.

Fabienne Chatelan
Présidente

Bilan au 31 décembre 2010

approuvé en assemblée générale ordinaire à Echallens le 24 juin 2011

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèque 60-377052-4 (0,125%)	1'018.64	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « E-Deposito » (1,0%)	51'324.05	
1020 Impôt anticipé à récupérer	160.50	
1051 Débiteurs membres	90.00	
2100 Transitoires passifs		4'162.95
Capital au 1.1.2010	46'656.66	
2400 Bénéfice de l'exercice 2010	<u>1'773.58</u>	
2500 Capital au 31.12.2010		48'430.24
	52'593.19	52'593.19
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
600 Cotisations des membres		18'260.00
610 Dons des membres		70.00
620 Ventes brochures		00.00
630 Intérêts sur CCP		466.50
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	2'100.50	
405 Impression rapport annuel	1'648.45	
410 Frais de séances comité	265.00	
415 Activités et manifestations y compris AG :		
- Assemblée générale	160.00	
- Cours de Paléographie	840.00	
- Rohr Salomé – rédaction guide RM	<u>4'000.00</u>	5'000.00
420 Ports et taxes postales		1'011.92
425 Site Internet www.archivistes.ch		197.00
430 Cotisations aux Associations		200.00
440 Salaires		2'500.00
450 Soutiens : - Livre du Millénaire de Cudrefin	2'000.00	
- Publication de travaux de Master	<u>2'000.00</u>	4'000.00
460 Divers frais		100.05
	17'022.92	18'796.50
490 Solde pour balance : bénéfice	1'773.58	
	18'796.50	18'796.50
	=====	=====

Rapport du trésorier - Exercice 2010

L'année 2010 s'est soldée par un bénéfice net de Sfr. 1'773.58. De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2010 avec Sfr. 46'656.66 se monte à Sfr 48'430.24 au 31 décembre 2010. Cela confirme les analyses faites sur l'exercice 2009, dont la perte a été faite en fonction d'objectifs maîtrisés de la part du comité. Du point de vue financier, l'association jouit d'une gestion parfaitement saine qui autorise aisément la projection d'un déficit en 2011 (selon budget). Cette épargne est toutefois le gage d'une réelle capacité d'agir si les conditions l'imposaient.

Les raisons de cette accumulation sont à chercher dans la stabilité des recettes à un bon niveau et à la baisse des soutiens à publications (moitié moins qu'en 2009). La diminution des charges salariales et des frais de port comptabilisée en 2010 est à mettre en perspective avec les sommes passées en passifs transitoires. Donc, de fait, ces frais sont stables.

L'augmentation des frais de bureau s'explique par la commande d'enveloppes et entêtes de lettres.

Durant l'année, le comité a surtout investi dans un mandat de rédaction d'un nouveau guide, rédigé par Mme Salomé Rohr, jeune diplômée de la HES sur le records management pour les communes. Le cours de paléographie a constitué l'autre pôle de dépense.

A cela se sont ajoutés des soutiens financiers à des publications touchant directement le monde des archives : le livre du millénaire de Cudrefin et les productions archivistiques des étudiants du certificat porté par les universités de Berne et de Lausanne.

Le budget 2012 se veut équilibré, autorisant comme en 2010, des activités auto financées de l'ordre de Sfr. 5'000.- et des soutiens à des projets externes d'un même montant. Il faudra notamment être attentif au développement du projet de Panorama 2, encore à ses prémises mais dont l'importance pour la communauté des archivistes vaudois pourrait être crucial, dans le nouveau cadre légal cantonal.

Le trésorier
Frédéric Sardet

Budget pour l'année 2012

	Budget 2012	Comptes 2010	Comptes 2009
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'500.00	18'260.00	17'890.00
610 Dons des membres	100.00	70.00	110.00
620 Ventes brochures	0.00	00.00	15.00
630 Intérêts sur CCP	500.00	466.50	393.35
<i>Total des recettes</i>	19'100.00	18'796.50	18'408.35
Dépenses			
400 Frais de bureau	1'000.00	2'100.50	880.40
405 Impression dossiers/rapport	2'000.00	1'648.45	1'510.50
410 Frais de séances comité	500.00	265.00	220.00
415 Activités et manifestations y compris AG	5'000.00	5'000.00	4'126.50
420 Ports et taxes postales	1'500.00	1'011.92	1'613.08
425 Site Internet www.archivistes.ch	500.00	197.00	197.00
430 Cotisations aux Associations	200.00	200.00	200.00
440 Salaires	3'000.00	2'500.00	3'200.00
450 Soutiens divers	5'000.00	4'000.00	8'000.00
460 Divers	400.00	100.05	385.05
<i>Total des charges</i>	19'100.00	17'022.92	20'332.53
Solde pour balance : bénéfice	00.00	1'773.58	
Solde pour balance : perte	00.00		1'924.18

Un manuel pour classer les documents dans nos communes

Comment mieux gérer les documents papiers et électroniques qu'une commune produit et reçoit quotidiennement ?

Cette question, nombre de secrétaires municipaux ou collaborateurs de nos communes se la posent et cherchent des solutions. Ce manuel pratique y répond en expliquant comment mettre en place les principes de Records management (RM), c'est-à-dire de la gestion de « records » littéralement « enregistrement » ; ces principes concernent tous les documents de travail, papier ou électroniques, que vous recevez et produisez dans le cadre de vos activités et que vous ne jetez pas immédiatement, car ils ont une valeur de preuve.

Ce manuel, illustré par des exemples tirés des communes, fournit des fiches pratiques et vous propose des outils afin de mieux classer et conserver vos documents à court et moyen terme. Il vous permettra de résoudre les problèmes que vous rencontrez en matière de gestion des documents et, à long terme, d'assurer la conservation légale et patrimoniale de l'information. Ce dernier point est important car des lois et des normes régissent dorénavant la gestion et l'archivage de documents (LArch, LInfo, norme ISO 15489).

Parmi les outils proposés, on mentionnera notamment le plan de classement et le calendrier de conservation. Le premier permet d'organiser la masse documentaire afin de pouvoir retrouver rapidement l'information utile et de conserver ensemble, dans un dossier, les documents d'une même affaire. Le deuxième fixe la durée de conservation des documents jusqu'à leur élimination ou leur versement aux archives définitives. Il permet non seulement d'éviter d'éliminer des documents durant leur durée d'existence légale ou ceux qui devront être versés aux archives historiques, mais aussi de gagner de l'espace dans vos bureaux en éliminant régulièrement ce qui peut l'être.

La dénomination des fichiers électroniques, le transfert des dossiers intermédiaires (étape avant l'archivage définitif), le conditionnement des dossiers papier, la gestion du courrier électronique, la gestion des droits d'accès aux documents et leur consultation sont également évoqués.

Les outils proposés par le manuel s'appliquent aux documents papier et à leur version électronique; les mettre en œuvre est un préalable indispensable à la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) soutenue par un logiciel spécifique. Il est en effet essentiel de régler en premier lieu les questions de classement et de conservation des documents avant de penser au déploiement d'une solution électronique. Il ne faut pas l'oublier à l'heure où nombre de communes envisagent de recourir à une GED. Le manuel prend en compte les documents électroniques mais rappelle que les documents essentiels doivent encore être imprimés.



Toutefois, même si ce guide vous propose une aide simple et pratique pour réorganiser la gestion de vos documents, la décision de l'appliquer impliquera nécessairement des changements dans votre façon de travailler. Il faut convaincre les collaborateurs, investir du temps et assurer le suivi. Il est donc recommandé de désigner un responsable pour superviser l'application des règles établies. Néanmoins, la perspective d'avoir une gestion de vos documents plus efficace, mieux préparée à intégrer les nouvelles technologies documentaires sont d'excellents arguments pour inciter au changement.

Le comité de l'AVA espère que ce nouvel outil suscitera votre intérêt et répondra à vos attentes. Vous pouvez le télécharger gratuitement ou le commander sous forme de brochure au prix de 15 francs via notre site <http://www.archivistes.ch/>

Pour le comité de l'AVA
La présidente :
Fabienne Chatelan

Dépôt des archives communales de Morges : un bâtiment au passé et au futur

L'aménagement d'un nouveau dépôt d'archives, souhaité depuis plusieurs années, a trouvé son épilogue à la faveur d'un projet de construction d'un nouveau Centre de vie infantine. Le dépôt a été ainsi intégré dans le même bâtiment construit sur le site de l'ancien Chalet Sylvana ; ce dernier était devenu trop petit et ne répondait plus aux normes relatives à l'accueil parascolaire des enfants. Cette décision avait de plus l'avantage de délester les locaux de l'Hôtel de Ville où se trouvaient les archives, facilitant ainsi le réaménagement du bâtiment, projet en cours depuis 2004.

Situation antérieure

Les archives communales étaient entreposées dans l'ancien Hôtel de Ville (Fonds ancien, du 14^e siècle à 1920) dans le bâtiment administratif, au greffe municipal (Fonds moderne, de 1921 à nos jours). Il y avait aussi des documents au galetas où les conditions de conservation n'étaient pas du tout adéquates. Un rapport négatif sur la sécurité des archives avait d'ailleurs été rédigé par le Cdt du SISCUM en 2003. Le local des archives au greffe, réaménagé en 1986 avec l'installation de rayonnages mobiles, est venu à saturation dès les années 2000. Il devenait de plus en plus problématique d'accueillir les archives intermédiaires des services de l'administration alors que c'est la mission essentielle de l'archiviste. Dans le même temps, les locaux des archives des services eux-mêmes devenaient pleins ! Les responsables de l'administration étaient tout à fait conscients du problème, mais il fallait encore trouver une solution. Dans un premier temps, on pensa entreposer les archives dans un futur complexe scolaire, mais ce projet retardé pour diverses raisons, n'était plus d'actualité en 2006.

Construction

Sur la base d'une étude préliminaire, la Municipalité a déposé en 2007 un préavis demandant des crédits pour la construction de plusieurs bâtiments destinés à l'accueil d'enfants. Les archives communales y sont intégrées pour un montant de 1'055'000 francs. La possibilité de construire un abri de protection des biens culturels y est évoquée, mais le projet n'a pas été réalisé faute de subventions fédérales.

La réalisation du bâtiment a été confiée à François-Xavier Desarzens et Compact Sàrl – Architectes Associés. Grâce à l'utilisation de la légère pente du terrain, il se développe sur trois niveaux et les archives communales au rez-de-chaussée inférieur constituent le socle du bâtiment, construit en béton. Les bureaux et la salle de consultation s'ouvrent généreusement sur le parc, créant une ambiance propice à l'étude. Le Centre de vie infantine occupe les deux autres étages (en bois). A Sylvana, le passé et le futur sont réunis sous le même toit !

Le dépôt de 233,4 m² se divise en deux parties, séparées par un mur de briques. Une porte grillagée permet le passage de l'une à l'autre. Au sol, la chape de béton est recouverte d'une résine colorée.

Il y a deux rayonnages mobiles dans le secteur 1 et un troisième dans le secteur 2 offrant 2080 mètres linéaires d'archivage. Les profils des parois latérales sont perforés et les cadres sont fixés par des croisillons afin de favoriser la circulation de



l'air. Le choix s'est porté sur des échelles ouvertes sur les côtés, car nos archives sont conditionnées majoritairement en cartons ; pour appuyer les livres ou les dossiers moins stables, la fixation de butées latérales suffit. Entre deux travées, il y a toujours une tablette de consultation coulissante. La profondeur des étagères varie en fonction des besoins : 35 cm pour la majorité des documents, 40 cm pour le Fonds ancien, 50 cm et 1 mètre pour les documents hors format, cartables à plans, drapeaux, objets encombrants etc. L'acquisition de nombreux profilés de renforcement pour les rayons devant supporter une grosse charge s'est avérée indispensable. Afin de gagner de la place, deux armoires à plans ont été intégrées dans les rayonnages mobiles. Une centaine de serre-livres à équerre et suspendus ont été achetés : ils sont très utiles dans les séries de registres qui s'affaissent dès que l'on retire quelques exemplaires du rayon !

Le reste de la surface du dépôt est occupé par des rayonnages fixes destinés aux œuvres d'art et aux plans en tube.

Sur le conseil d'une société spécialisée, une climatisation a été installée. Les paramètres établis admettent une variation saisonnière de 4 degrés de température : 18⁰ en hiver et 22⁰ en été. Le changement se fait progressivement. L'humidité est fixée à 50%.

On rappellera que le bâtiment n'a pas été spécifiquement construit pour entreposer des archives. Ainsi la présence de conduites d'eau dans le dépôt n'a pu être évitée. Une solution a été trouvée en les faisant passer dans l'allée centrale et non au-dessus des rayonnages. En matière de sécurité, le dépôt est équipé d'alarmes feu, inondation et climatisation.

La partie administrative comprend le bureau des archives (30 m² - quatre poste de travail) et celui des lecteurs (32,9 m² – six postes de travail), séparés par une paroi et une porte vitrées afin d'assurer une surveillance. Il y a aussi un petit local technique pour le microfilmage. Le sol est recouvert de linoléum. Les locaux sont très lumineux car les parois donnant sur le parc sont aussi vitrées sur toute la hauteur. Une alarme anti-effraction a été installée.

Les travaux ont débuté en août 2008. Le Centre de vie enfantine était prêt pour la rentrée scolaire 2010 et les archives ont quitté définitivement l'Hôtel de Ville au mois de novembre. Après une année d'utilisation, les employées sont enchantées de ce nouveau lieu de travail qui offre, entre autres, une facilité d'accès aux documents, auparavant répartis dans deux bâtiments, ainsi que des locaux spacieux dans un ravissant cadre de verdure. Ces qualités sont aussi grandement appréciées des lecteurs !

F. Chatelan
archiviste de la Ville de Morges



Yverdon-les-Bains : un dépôt pour les biens culturels

L'hôtel de ville d'Yverdon-les-Bains, inauguré en 1773, comprend toujours une pièce construite spécialement pour les Archives qui conserve sa fonction initiale même si son mobilier a changé. Mais ce local ne peut plus depuis longtemps recevoir tous les documents qui devraient y être conservés.

Dès les années 70, les conseillers communaux, conscients de ce problème, demandent régulièrement à la Municipalité de trouver une solution.

Dans un premier temps, des espaces sont aménagés dans les combles de l'hôtel de ville offrant des conditions de piètre qualité pour des Archives historiques.

Fin 2001, l'entrée en fonction d'une archiviste précipite les choses ... tranquillement puisque le nouveau dépôt de biens culturels sera disponible à l'automne 2009.

Après plusieurs projets, c'est la transformation d'une partie d'un ancien bâtiment industriel qui est retenue. Comme les Archives ne sont pas les seules à manquer de place, le nouveau dépôt est conçu pour recevoir les fonds et collection de quatre institutions patrimoniales de la ville : Archives, Galerie de l'hôtel de ville, Musée d'Yverdon et région et Maison d'Ailleurs.

Plus de 800 m², sur deux niveaux sont aménagés et équipés. Le premier niveau est accessible de plain pied, alors que le second niveau l'est par un escalier droit et une plate forme élévatrice. Les deux niveaux sont en surface, raison pour laquelle ce dépôt n'a pu bénéficier de subventions de la Protection des biens culturels.

Toutes les parois ont été doublées et isolées, sur la face extérieure pour la façade et sur les faces intérieures pour les murs mitoyens.

La température et l'hygrométrie du rez-de-chaussée sont régulées par une installation de climatisation. Le premier niveau, non climatisé mais chauffé lorsque la température passe en-dessous de 16° est prévu pour recevoir les documents et objets moins sensibles.

Les locaux sont équipés de détecteurs effraction, feu et eau.

Les espaces partagés entre les quatre entités tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage ne sont pas cloisonnés, mais les zones attribuées à chacune sont clairement définies et marquées au sol pour le premier étage. L'espace réservé à la consultation, hors des dépôts, est commun, de même que la zone réservée au stockage des caisses de déménagement et du matériel muséographique.

Le rez-de-chaussée a été équipé en fonction des besoins de chaque entité : étagères mobiles de différentes profondeurs, grilles à tableaux, meubles à plans, meuble à drapeaux, plans de travail, bureaux.

Le premier étage a été livré vide, chaque institution y installant des équipements récupérés ou acquis en dehors du budget consacré au projet.

En février 2010, le personnel des Archives (trois personnes) a déménagé les fonds avec l'aide de la Protection civile qui a mis à disposition quinze hommes et deux véhicules.

En trois jours, plus de 400 m.l. provenant de quatre sites ont été mis en caisse, transportés et remis en place. Si bien que la plupart des dépôts hors du local spécifique de l'hôtel de ville ont pu être vidés.

Sur place, une partie des étagères mobiles est réservée aux fonds en attente d'archivage. Quelques étagères sont utilisées pour les fonds en cours de traitement et le reste pour les fonds classés. Et il reste de la place pour les futurs arrivages !

Les fonds reçus en palettes ou dans les meubles d'origine sont conservés au premier étage.

Le nouveau dépôt de biens culturels de la Ville d'Yverdon-les-Bains permet aux archivistes de traiter des fonds volumineux, auparavant entreposés dans des conditions qui n'en permettaient pas un accès aisé, les rendant ainsi non disponibles pour le public.

Avec ces nouveaux locaux de qualité, Yverdon-les-Bains a offert à ses Archives le deuxième dépôt de son histoire.

Catherine Guanzini
archiviste de la Ville d'Yverdon-les-Bains
septembre 2011



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

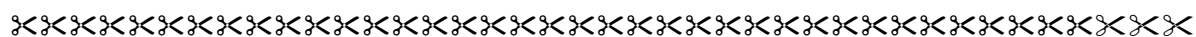
No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- | | | |
|--|------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> membre collectif | Fr. 90.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre individuel | Fr. 30.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre étudiant/chômeur | Fr. 20.-- | par an |

Date : Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- | | | |
|--|------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> membre collectif | Fr. 90.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre individuel | Fr. 30.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre étudiant/chômeur | Fr. 20.-- | par an |

Date : Signature :

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

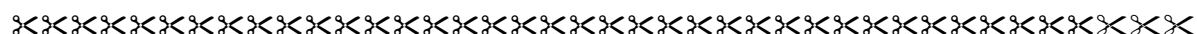
- ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00
- ex. Archiviste, une profession ! Profils de poste à l'usage des communes à Fr. 15.00
- ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00
- ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00
- ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

- ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00
- ex. Archiviste, une profession ! Profils de poste à l'usage des communes à Fr. 15.00
- ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00
- ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00
- ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :